

[62] Voir Paul De Meester, *L'Eglise de Jésus Christ au Congo-Kinshasa, ....*, pp. 16-17.

La Congrégation à laquelle la 'Propaganda Fide' confiera la responsabilité de relancer l'évangélisation avait été fondée en 1703 par le Père Poullart des Places. Elle avait pour charisme particulier de former des prêtres pour les 'âmes abandonnées'. Elle fit fusion en 1843 avec une autre Congrégation, celle du Sacré-Cœur de Marie fondée par François Libermann, un juif converti qui fut élu Supérieur général de la nouvelle Société.

[63] Voir *Ibidem*

De Meester écrit : « *La rivalité entre les explorateurs et leurs commanditaires s'était haussée au niveau de revendications territoriales entre la France et l'Etat du Congo en gestation. A cette époque, le missionnaire (catholique) devenait lui aussi, bon gré mal gré, un pion dans ce jeu d'échecs serré...* »

[64] Notamment les royaumes Kuba, Luba et Lunda.

[65] De Meester, *op. cit.*, p. 24

[66] *Ibidem*, p. 25

[67] Citant F. Bontinck, Paul de Meester écrit : « *Dans le contexte précis de l'histoire de l'E.I.C. le concours mutuel que se prêtent l'Etat, l'Eglise et les grandes sociétés industrielles et commerciales - l'entente de la fameuse triade - est un fait que l'on ne doit plus avoir honte de reconnaître loyalement. Il instaura une sorte de régime de paix qui, à tout prendre, joua un rôle favorable à l'implantation de l'Eglise dans le bassin du Congo, rôle plus ou moins analogue à celui que remplit la 'pax romana' en son temps, pour l'expansion du christianisme dans le bassin méditerranéen. D'aucuns souhaiteraient voir rappeler ici que, s'il y a 'collaboration' et 'entente' de la 'triade', il serait exagéré, voire tendancieux de parler de 'collusion inconditionnelle', beaucoup d'historiens estiment qu'il y a là une interprétation partielle, qui laisse de côté un bon nombre de faits* » Voir *Ibidem*, pp. 25-26

[68] *Ibidem*, p. 26

[69] *Ibidem* p. 136

[70] Oscar Bimwenyi-Kweshi, *Discours théologique négro-africain. Problème des fondements*, Présence Africaine, Paris, 1981, 681 pages. Oscar Bimwenyi-Kweshi est un prêtre du diocèse de Lwebo, dans la province ecclésiastique du Kasai, au Congo Démocratique. Docteur en théologie de l'Université Catholique de Louvain, il a été professeur aux Facultés Catholiques de Kinshasa après un mandat de 5 ans en qualité de secrétaire général de la Conférence Episcopale du Zaïre (1981-1986).

[71] Voir *Ibidem* . p. 13

[72] F. De Meeus et R. Steenberghen, *Les Missions religieuses au Congo belge*, p. 38, cité par O.Bimwenyi, (en note), *op.cit.* p. 134

[73] Cité par O.Bimwenyi, *Ibidem* p. 155

[74] *Ibidem* p. 136

[75] *Ibidem*

[76] Pie XI, Encyclique, *Rerum Ecclesiae*, du 28 février 1926, cité ici par O.BIMWENYI, *Ibidem* , p. 164

[77] Pie XII : Cette pensée se retrouve dans la plupart de ses écrits pontificaux, notamment dans les deux

encycliques missionnaires : *Evangelii Proeones* du 2 juin 1951 et *Fidei Donum* du 21 avril 1957.

[78] Jean XXIII, Encycl. *Princeps Pastorum* du 28 novembre 1959 , cité ici par O. BIMWENYI, *op. cit.*, p. 165

[79] Voir Revue *Mission de l'Eglise*, Supplément du numéro 126, Janvier 2000. p. 2

[80] Voir Oeuvres Complètes du Cardinal Malula, t.3, p. 4

[81] Metena M'Nteba, 'L'inculturation dans la tierce-Eglise. Pentecôte de Dieu ou revanche des cultures ?', *CONCILIUM*, Cahier Spécial 1992-239 (Vers le synode africain), p. 182

[82] Voir *DES PRETRES NOIRS S'INTERROGENT*, (document - Coll. Rencontres, 47), 2e éd., Cerf, Paris (1957). 'Enquête et controverse en Asie : 'Naturaliser' le Christianisme ? ' in I.C.I., n°193 ( 1-6-1963) pp. 17-28

[83] O.Bimwenyi écrit : « *A. Vanneste, Doyen de la nouvelle faculté, exprimait l'espoir, pour ses étudiants, d'une éventuelle « théologie africaine » dans cette perspective des 'pierres d'attente'. 'On peut espérer, pensait-il, que, grâce à ce travail persévérant, la pensée personnelle, qui s'éveillera ainsi chez les étudiants, conduira un jour vers une vraie 'théologie africaine', capable d'intégrer dans la conception chrétienne du monde toutes les valeurs africaines authentiques, déposées dans l'âme de ces peuples comme autant de 'pierres d'attente' de la révélation »*

[84] \* Celle représentée par Tharcice Tshibangu prêtre diocésain, étudiant inscrit en licence en théologie : favorable à l'avènement d'une 'théologie de couleur africaine' dont la possibilité semblait liée à la reconnaissance, dans la culture africaine, d'un 'système et un cadre de pensée propre', 'original par certaines accentuations du moins'. Tout en admettant l'identité de la révélation de départ et l'universalité des principes de la raison humaine, même au niveau de travail scientifique, on pouvait espérer être fondé à parler un jour de 'théologie africaine' dans le sens où J. Daniélou a parlé d'une 'théologie judéo-chrétienne', ou celui où l'on parle d'une 'théologie occidentale' par rapport à la 'théologie orientale'.

\* L'autre, représentée par Alfred Vanneste, doyen et fondateur de la faculté de théologie : protagoniste d'une 'théologie universelle ou mondiale' pour qui l' 'africanisation' ne peut toucher de la théologie que les étapes inférieures, les niveaux secondaires (catéchistique, pastorale, morale, homilétique, etc.). Rien ne peut venir perturber la sérénité des secteurs proprement théologiques ou 'scientifiques', qui sont 'universels'. A ces niveaux, les théologiens africains n'avaient qu'à prendre part au travail déjà en cours tel que leurs collègues européens et américains le conduisent depuis des siècles. Il écrira plus tard : « *Pour ce qui concerne 'l'africanisation' ou 'l'asianisation' de la théologie, j'ai toujours l'impression que, de fait, c'est finalement sur le plan doctrinal que l'on cherche à situer le problème. Tout le monde reconnaît qu'il est important d'élaborer une théologie pratique et une casuistique adaptée aux circonstances locales, mais ceux qui pensent à une vraie théologie africaine me semblent nourrir des rêves plus ambitieux ils espèrent que de la confrontation du christianisme avec la sagesse des peuples africains naîtra 'nouvelle' théologie chrétienne, profondément originale par rapport à la pensée chrétienne traditionnelle ».*

Ce débat de Kinshasa rappelle comme l'observait le Pasteur Thomas Ekollo, les querelles théologiques du XVI<sup>e</sup> siècle que l'Occident a transporté en Afrique. (V.Marteil : *L'Islam Noir*).

[85] M. Hebga, *Emancipation d'Eglise sous tutelle*, Paris, 1976, p. 160

[86] En 1980, un des protagonistes du débat de 1960, Tharcice Tshibangu, devenu depuis lors recteur de l'université nationale du Zaïre et évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Kinshasa, déclarera le débat clos avec la soutenance d'une importante thèse de Doctorat en Théologie, sous le titre : *Discours Théologique*

*négro-africain. Problème des fondements.* Il écrit dans la préface de la publication de cette thèse : « *Nous considérons pour notre part que ce travail, qui synthétise les éléments de la problématique d'une théologie africaine, clôtur le débat de principe sur la possibilité et la légitimité d'une élaboration théologique africaine spécifiquement marquée. Le moment est venu pour les chercheurs et penseurs africains de passer à la finalité essentielle : celle de 'faire la théologie africaine' par des actes d'engagement intellectuel et vital face à chacun des mystères constituant l'ensemble du donné révélé du christianisme* » Voir préface p. 10.

En effet, d'après les analyses de Mgr Tshibangu lui-même, la thèse qui clôtur le débat de principe autour de la possibilité d'une « théologie africaine » a le mérite de présenter deux visées principales de la question :

- Une visée de désaliénation où l'auteur dénonce l'aliénation culturelle africaine, due principalement à l'intrusion de l'Europe en Afrique et à la domination de la culture occidentale imposée sans ménagement aux Africains. Il affirme la validité des principes culturels africains, et déclare que, sur le plan religieux, la culture occidentale ne peut être l' « unique véhicule valable du christianisme ».
- L'autre visée fondamentale est celle de la prise de conscience scientifique du fait que les valeurs de l'africanité peuvent valablement, et adéquatement à leur point de vue spécifique, soutenir l'élaboration, puis la formulation d'une authentique théologie chrétienne.

L'autre mérite est que l'auteur de la thèse précise les conditions et étapes successives devant conduire à l'avènement d'un véritable Discours Théologique Africain : lever l'équivoque chrétienne en situation coloniale ; reprendre l'initiative en s'attachant à assumer les valeurs critiques reconnues de la 'Négritude' en vue de la réalisation de la théologie africaine ; promouvoir un discours théologique africain sur les lois du langage humain et du langage religieux, - la théologie étant une discipline scientifique essentiellement herméneutique et donc une 'science de l'interprétation' - ; conditionner le langage théologique africain par l'enracinement anthropologique existentiel distinct d'autres enracinements.

[87] Cardinal Malula, *Oeuvres Complètes*, tome II, p. 109

[88] Schéma classique de la messe : préparation pénitentielle, aspersion, gloria, liturgie de la parole, homélie, profession de foi, liturgie eucharistique, geste de paix, communion...

- Schéma de la messe 'zaïroise' : invocation des saints et des ancêtres, liturgie de la parole, homélie, profession de foi, préparation pénitentielle, aspersion, geste de paix, gloria, liturgie eucharistique, communion.

Ce schéma suit une certaine logique de la palabre africaine. Le chef de clan qui convoque les membres commence toujours par invoquer les ancêtres, héros du clan. Il redit les paroles de sagesse attribuées à ces derniers qu'il actualise en tenant compte du mobile de l'assemblée du jour. Les membres du clan se reconnaissent dans cette sagesse et chacun avoue ses fautes en demandant pardon aux ancêtres et à ses frères et soeurs de sang.

Le patriarche ordonne ensuite que chacun se lave les mains, signe de la réconciliation, suivi d'un geste de paix. C'est seulement après que peut intervenir la danse à la gloire des ancêtres et pour célébrer la paix retrouvée.

Un repas familial vient clore cette réunion de famille avant que chacun ne retourne chez soi.

[89] E.M. Braekman, *Histoire du protestantisme au Congo*, Bruxelles, 1961, 2 vol.

[90] P. Kabongo Mbaya, *L'Eglise du Christ au Zaïre. Formation et adaptation d'un protestantisme en*

situation de dictature, Paris, Karthala, 1992.

[91] Munongo Bananga, *Aspects du protestantisme dans le Congo-Zaïre indépendant*, Thèse de doctorat en Histoire, soutenue en juin 2000 devant le jury de l'Université Charles De Gaulle, Lille III.

[92] Isidore Ndaywel, *Histoire générale du Congo*, p. 348

[93] Pour plus de précisions, lire Philippe Kabongo-Mbaya, *op.cit.* et Isidore Ndaywel, *Ibidem* , pp. 348-351

[94] *Ibidem.*, p. 351

[95] Voir ce que le professeur Ndaywel écrit à ce sujet : « (...) *en revanche, les missionnaires étaient tenus d'assurer l'instruction et l'apprentissage des langues 'nationales belges' (le français) par la création d'écoles ; ils s'engageaient aussi à prêter leur concours à l'Etat, par l'exécution de travaux d'ordre scientifique, géographique et linguistique.*

[96] *Ibidem* ., p. 348

[97] Au sujet de la diversité des charisme religieux et de la diversité des nationalités, nous notons qu'en 1940, le Congo abritait une quarantaine de sociétés missionnaires protestantes, notamment l'American Baptist Foreign Mission Society (ABFMS), la Garenganze Evangelical Mission (GEM), la Baptist Missionary Society (BMS), la Svenska Missions Förbundet (SMF), l'American Presbyterian Congo Mission, l'Africa Inland Mission (AIM), la Congo Balolo Mission (CEM), la Heart of Africa Mission (HAM), la Mission Libre Suédoise (MLS), La Congo Evangelistic Mission (CEM), l'Assemblies of God (AG)... (Voir Ndaywel Isidore, p. 348 ).

Quant aux diverses nationalités des missionnaires en présences, nous citerons de mémoire, les Anglais, les Américains, les Ecossais, les Irlandais...

[98] *Ibidem*, p. 350

[99] Pour plus des détails, lire R.Beekmans, 'Le Centenaire protestant au Zaïre (1878-1978)', dans *Zaïre-Afrique*, 1978, 130, pp. 589-600.

[100] Léon de Saint Moulin, *Eglise et Société*, p. 63

[101] M. Makanza, cité par Munongo Bananga, *Aspects du Protestantisme*, p. 105

[102] *Ibidem*, p. 107

[103] En dépit des solutions intermédiaires qui ont été apportées par les hautes autorités de l'Eglise et du pays, cette crise avait occasionné beaucoup de défections qui sont à l'origine de la prolifération des sectes et à la naissance de beaucoup d'Eglises de Réveil qui sont en majorité de tendance protestante. Il y a au Congo très peu d'Eglises indépendantes dont les fondateurs sont d'anciens collaborateurs des catholiques. Ces derniers, particulièrement les rescapés des séminaires, se sont plutôt lancés dans la politique active plutôt que dans la création d'Eglises. Les analyses approfondies que nous faisons plus loin ( point IV.1.4.) donnent beaucoup de lumière sur cette situation particulière du Congo.

[104] Voir MUNONGO BANANGA, *Ibidem*, p. 109

[105] *Ibidem*

[106] Voir *La Croix*, mardi 2 mai 2000, p. 13 et Actualité des Religions n°41 – Septembre 2002 : Etant le fil rouge de notre thèse, nous leur consacrons le dernier chapitre.

[107] Susan Asch, *L'Eglise du Prophète Kimbangu*, *Op. cit.*

[108] Jules Chomé, *La passion de Simon Kimbangu (1921 - 1951)*, Présence africaine, Bruxelles, 1959

[109] Martial Sinda, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*. Payot, Paris, 1972

[110] Diangienda Kuntima, *L'histoire du Kimbanguisme*, éditions Kimbanguistes, Kinshasa, 1984

[111] Diangienda Kuntima, *ibidem* p. 17

Bien que ces informations soient de son propre fils et héritier spirituel, on peut émettre quelques réserves quant au jour, à la date et à l'année précise de la naissance de Simon Kimbangu. D'autres sources à notre disposition donnent d'autres dates et d'autres années, avec un écart de 2 à 6 ans :

\*Martial Sinda écrit : '*Il nous a été difficile d'établir de façon précise la date de naissance de Kimbangu. Certains auteurs avancent la date de 1881, mais nous lui préférons cependant celle de 1889*' *Op.cit.*p. 61.

\*De son côté Susan Asch écrit : '*Lorsque la soeur de Kinzembo, Luezi, donna naissance à un fils, le 24 septembre 1889, il fut nommé Kimbangu : celui qui révèle la vérité cachée*' *Op.cit.*p. 16.

\* Ndaywel écrit : '*Le kimbanguisme a été le fait d'un homme, d'un prophète : Simon Kimbangu. Né à Nkamba, à quelques kilomètres de la mission de Ngombe-Lutete de la B.M.S., vraisemblablement en septembre 1889 (...)* *Op.cit.*p. 416).

[112] Témoignage fait par un missionnaire catholique réputé antikimbanguiste, le père Van Wing S.J. : « Le Kimbanguisme vu par un témoin », dans *Revue Congolaise*, vol. XII, 6. 1958, p. 566, cité par Diangienda Kutima, *op.cit.*, p. 18

[113] 'Nganga nkisi' : ce terme désigne celui qui sait comment faire intervenir les génies de la terre, de l'eau et du ciel à l'aide des fétiches (nkisi), doués de pouvoirs surnaturels pour combattre les forces maléfiques(Kindoki) déchaînées par le sorcier (ndoki) ou celui qui provoque le malheur. Ce qui fait qu'en langage courant, le terme 'nganga nkisi' se traduit souvent par féticheur, devin, magicien ou guérisseur, tandis que le terme 'ndoki' se traduit par la notion de sorcier. Il est curieux de voir que le prêtre catholique soit aussi appelé Nganga Nzambi ou nganga Nzambé... De quoi attendre de lui autre des choses plus mystérieuses... à suivre .

[114] Susan Asch, *op.cit.*, p. 16

[115] Van Wing, Cité par Susan Asch, *Ibidem*, p. 19

[116] \*Le professeur Ndaywel écrit : « (...) le 18 mars 1921, d'après le témoignage qu'il fit lui-même à un ami(...) Kimbangu vit en songe un étranger qui lui apportait la Bible, lui recommandant de la lire et de prêcher ; il lui demanda de se rendre dans le village voisin où se trouvait un enfant malade afin de prier pour lui et de le guérir. Il s'exécuta le lendemain, trouva effectivement un enfant malade et il pria pour lui. L'enfant fut guéri. Ce fut le début de tout (...) » Voir *op.cit.*, p. 416

\*Martial Sinda de son côté écrit : « *Rapidement, Kimbangu obtient l'adhésion de ses frères de race (...)* La religion traditionnelle ne peut emplir un vide affectif dont aucune formulation politique n'est encore concevable. Kimbangu catalyse autour de son expérience mystique toutes les énergies vacantes (...) Déjà, ses fidèles le nomment N'Gounza, prophète, héraut, il unit, il est le Messie (...) Il abandonne son emploi et gagne le village de N'Kamba qu'il baptise : 'Nouvelle Jérusalem'. » Voir Martial Sinda. *Le messianisme*

*congolais et ses incidents politiques*, p. 63

[117] Jules Chomé écrit : « Dès mars 1921, d'interminables caravanes sillonnent les routes qui conduisent au village de Nkamba. De toutes les directions les foules accourent vers le guérisseur.(...) Les gens bien portants viennent aussi pour voir ou pour intercéder en faveur de leurs parents malades et intransportables. Entre Matadi et Léopoldville - Kinshasa, les trains sont bondés. La compagnie du chemin de fer doit mettre en service des voitures supplémentaires(...) » Voir *La passion de Simon Kimbangu (1921-1972)*, p. 11

[118] Voir Susan Asch, *op.cit.*, pp. 27ss ; Ndaywel, *op. cit.*, pp. 416ss ; Jules Chomé, *op.cit.* , pp. 10ss

[119] Susan Asch écrit : « *pour ceux qui suivirent le Prophète Kimbangu, l'époque coloniale évoque le douloureux souvenir des persécutions : arrestations, relégations, occupations militaires, déportations et camps de travail. En vertu des lois régissant la colonie, les administrateurs appliquèrent ces mesures contre tout individu troublant la tranquillité publique par délit judiciaire ou politique : 'non-paiement d'impôt', 'insoumission à l'autorité administrative', ou 'pour cause de kimbanguisme'. Ce dernier fait constitua un motif politique suffisant pour justifier l'application de ces mesures de 1921 à 1958* » Voir *op. cit.* p. 27

[120] Voir Susan Asch, *Ibidem* , p. 40

[121] Susan Asch note que « *la rupture effective entre kimbanguistes et protestants sera consommée avec la modification de l'article 2 des 'Statuts' : 'le kimbanguisme est un dérivé direct du christianisme', remplaçant le mot 'protestantisme'* » Voir *Ibidem* p. 54/55

[122] William Crane, cité par Asch, Susan, *Ibidem* , p. 65

[123] Luntandila, secrétaire général de l'Eglise kimbanguiste dira: « *Nous avons pu constater avec regret et indignation que l'admission dépendait surtout de l'avis et de l'attitude de Conseil Protestant du Congo, ce qui est une décision inadmissible pour nous, étant donnée que la coopération E.J.C.S.K.-C.P.C. (Eglise de Jésus Christ par le prophète Simon Kimbangu) n'est encore qu'à ses débuts... Face à cette situation, l'E.J.C.S.K. vous demande de prendre une décision définitive sur sa candidature... L'E.J.C.S.K. ne verrait aucun inconvénient, le cas échéant, à ce qu'elle retire sa candidature du C.O.E....* »

cité par Susan Asch, *ibidem*, p. 66

[124] D'après Susan Asch, l'opposition s'articule autour du rôle spirituel attribué au Prophète Simon Kimbangu : appui des Africains auprès du Christ ou incarnation du Saint-Esprit. Simple en apparence, ce concept clé est fondamental, puisqu'il est révélateur du véritable fossé qui sépare les orientations christo-centristes du cercle dirigeant réformiste, d'une part, et des traditions kimbango-centristes de la majorité écrasante des adeptes kimbanguistes, d'autre part. En même temps, ce concept clé est au cœur du débat entre l'E.J.C.S.K. et le C.O.E.; il est révélateur des concessions faites au cours des négociations sur l'admission de l'E.J.C.S.K. au sein de la communauté protestante internationale. Il reflète, en outre, les concessions faites à l'administration coloniale et à l'Etat mobutiste sur le plan politique. *Ibidem* pp. 95 et 100

[125] *Le premier document présente le contenu du kimbanguisme en fonction des conditions établies par l'administration belge et ses alliés missionnaires, afin de mettre un terme à la persécution des adeptes pour cause de kimbanguisme et pour obtenir la liberté du culte. Le second document pose le base du kimbanguisme à partir de la Déclaration des Droits de l'Homme (art.18, 19), la Charte coloniale ( art. 2) et la Constitution belge (art. 5,14, 15) en vue d'obtenir la reconnaissance officielle de l'Eglise kimbanguiste : « Art. 18. – Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa*

*religion ou sa conviction seule ou en commun tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.*

« Art. 19. – Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre sans considération de frontière, les informations et les idées par quel que moyen que ce soit . *Déclaration des Droits de l'Homme*

« Art. 5. – *Le gouverneur général veille à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. Il favorise l'expansion de la liberté individuelle, l'abandon progressif de la polygamie et le développement de la propriété. Il protège et favorise sans distinction de nationalité ni de cultes, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables créées et organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.* « Art. 14. – *La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés.* « Art. 15. – *Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos.* » Constitution belge

[126] Voir Susanne Asch, op. cit., p. 104. Elle les résume en huit points : l'engagement politique de l'E.J.C.S.K. ; l'anti-fétichisme de l'E.J.C.S.K. ; l'attitude xénophobe des kimbanguistes ; l'obéissance aux lois civiles de l'Etat et aux lois morales et familiales des religions chrétiennes ; les objectifs de l'E.J.C.S.K. dont la recherche de la richesse matérielle doit être exclue ; la hiérarchisation de l'E.J.C.S.K. ; la non-violence ; la base chrétienne de l'E.J.C.S.K. dont les croyances, les pratiques et les doctrines sont assimilées par les Eglises missionnaires à l'hérésie depuis les débuts du kimbanguisme

[127] Pour plus des précisions, lire Susan Asch, *Ibidem* , pp. 109 -135

[128] *Ibidem* , p. 113

[129] *Ibidem* , p. 140

[130] Depuis juillet 2004, les nouvelles qui nous parviennent de la R.D. Congo font état de la rupture des relations entre les catholiques et les kimbanguistes et de l'exclusion de l'Eglise kimbanguiste de la communion Œcuménique d'avec les Eglises chrétiennes. Pour les évêques catholiques du Congo, l'évolution récente de l'Eglise kimbanguiste fait état d'un dérapage par rapport à la doctrine chrétienne dès lors qu'il y a une nette identification des 3 fils du prophète Simon Kimbangu, aux trois personnes de la Sainte Trinité. De ce fait, le kimbanguisme qui ne se reconnaît plus au travers du grand mystère chrétien de la très sainte Trinité, en manifestant l'idolâtrie et la divination, prouve à suffisance qu'il n'est plus une religion chrétienne.

[131] Nous faisons allusions à d'autres pays au sud de l'équateur où les musulmans sont très peu nombreux : Angola, Zimbabwe, Zambie, Namibie etc.

[132] Armand Abel, *Les Musulmans noirs du Maniema*, publications du Centre pour l'Etude des Problèmes du Monde Musulman Contemporain, Bruxelles, 1960.

[133] Adnan Haddad, *Recueil de Réflexions sur Léopold II et les Arabes, Linguistique et religions, Islam et Authenticité...*, Presse Universitaire Lubumbashi, 1994.

[134] Abamba Bulaimu, *Pouvoir politique traditionnel et Islam au Congo Oriental*, Cahier du CEDAF, 1971, 2, série 1.

[135] Léon Anciaux, *Le problème musulman dans l'Afrique belge*, Bruxelles, ARSOM, 1949

[136] Isidore NDAYWEL, *Histoire générale du Congo*, p. 235

[137] Armand ABEL, *op.cit.*, p. 9

[138] *Ibidem* , pp. 10/11

[139] Au sujet de Tippto-Tip, le professeur Ndaywel pense que l'influence arabe au Kasai fut son œuvre . « Ce personnage dont le souvenir reste fort heureusement encore vivace, est le seul traitant swahili qui soit parvenu à donner à son action commerciale une expression politique . Originaire du Zambèze, d'une mère arabe et d'un père métis, Tippto-Tip fut formé sur le tas, il n'avait pas dépassé, sur le plan de l'instruction, le niveau de l'école coranique » ( *op.cit.*, p. 237).

[140] *Ibidem*, p. 11.

[141] « La seule chose que les Nègres ont toujours eue en abondance, ce sont les églises - les grandes, les petites, celles en bois, en brique, en pierre : des grises, des rouges, des vertes, des roses et des bleues. Dieu a toujours été la seule puissance vers laquelle nous pouvions nous tourner. Celui qui pouvait nous apporter des jours sans haine.

Mais maintenant, il existe des gens parmi nous qui prêchent qu'Il nous a abandonnés. Les jeunes perdent la foi, pensant que le christianisme a failli à ses enseignements. Ils sont unis ; ils sont de plus en plus nombreux ; ils s'appellent les '**Musulmans noirs**' ; leur Dieu c'est Mahomet ; leur idéal : la ségrégation absolue. Et bien que leur audace nous choque, nous autres, des anciennes générations, nous admirons leur confiance dans la force qu'ils ont en eux. Dans les ténèbres de notre échec, nous admettons en nous-mêmes que maintenant ce sont eux qui nous dirigent. Nos espoirs reposent en eux, ceux de promesses meilleures et de rêves impossibles, d'un courage nouveau et d'un manque de respect impressionnant vis-à-vis de la peur. Ils déclarent carrément : 'Nous ne continueront pas à souffrir tandis que les Blancs essaieront de faire des transactions, en comptant sur le temps et sur les lois'. Nous, les plus âgés, nous leur parlons des Blancs qui sont bien intentionnés à notre égard et ils nous répondent : 'S'ils sont sincères, ils élèveront leurs voix au-dessus de celles des racismes.' Nous leur disons que les temps sont en train de changer, et ils nous répondent : 'C'est nous qui changeons les temps.' ».

[142] Armand ABEL, *op.cit.*, pp. 17/18

[143] *Ibidem.* , p. 20

[144] VANDEVELDE, M., 'La religion des arabisés de la Province Orientale' , dans *Correspondance d'Orient* , n° 2, Bruxelles, 1960, pp. 127-149.

[145] *Ibidem*, p. 127.

[146] Armand ABEL, *op. cit.*, p. 44

[147] *Ibidem* , p. 45

[148] SOHIER, J., Répertoire Général de la Jurisprudence et de la Doctrine coutumière du Congo et du Rwanda-Urundi, Bruxelles, 1954.

[149] *Ibidem*, p. 46

[150] *Ibidem* ,p. 55

[151] VANDEVELDE, M., 'La religion des arabisés de la Province Orientale', *op.cit.*, p. 149

[152] *Idem*

[153] *Ibidem* p. 150

[154] Voir Adnan HADDAD, *Recueil de Réflexions*, p. 7

[155] Paul de MEESTER, *L'Eglise de Jésus Christ au Congo-Kinshasa*, p. 300

[156] Adnan HADDAD, *op.cit.*, p. 83

[157] Voir Isidore NDAYWEL, *op.cit.*, p. 708 : *Les couplets*

Je me demande souvent Je me demande souvent

Oh Dieu ! je me demande si souvent Oh Dieu! Je me demande souvent

La peau noire d'où est-elle venue ? La peau noire d'où vient-elle ?

Notre premier ancêtre qui est-il ? Les « oncles » (les colonisateurs) nous ont donc trompés.

Puisque Jésus le fils de Dieu est Blanc. Les statuettes de nos ancêtres, ils les rejettent

Adam et Eve sont aussi des Blancs. Mais que voyons-nous à l'église ?

Tous les saints sont aussi des Blancs. Nous prions le chapelet à la main.

Pourquoi, Seigneur, tu as fait ainsi ? Les statuettes ornent l'ensemble de l'église.

Je me demande souvent Mais ces statuettes représentent des Blancs.

Oh Dieu! Je me demande si souvent. Pourquoi Seigneur ? Je me demande souvent

Dans les livres sacrés, nous constatons Oh Dieu ! Je me demande si souvent.

Que les images des saints sont celles des Blancs... Les prophètes à eux les Blancs nous les acceptons,

Lorsqu'il s'agit du diable lorsqu'il s'agit d'un Nègre, ils n'y croient pas

On lui donne une tête de Nègre, une tête toute noire. Pourquoi Seigneur nous as-tu créés ainsi ?

D'où vient cette injustice ? Notre ancêtre à nous les Nègres où serait-il ?

L'Afrique a maintenant les yeux éveillés

L'Afrique ne fera pas marche arrière.

[158] Paul DE MEESTER, *op.cit.*, p. 299

[159] Voir quelques extraits chiffrés du livre de Paul de Meester, s.j., **annexe 22**.

[160] Julien RIES, *Les Chrétiens parmi les religions. Des Actes des Apôtres à Vatican II*, Desclée, Paris 1987

[161] Th.,REY-MERMET, *Croire. Vivre la foi avec le Concile Vatican II*, Tome 3, Droguet&Ardant,

Limoges 1979

[162] Jacques DUPUIS, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, Cogitatio Fidei, Cerf, Paris 1997.

[163] Louis DEROUSSEAUX, *Théologie des Religions*, Cours de Théologie fondamentale (module 211), Faculté de Théologie de Lille, 1994, 112p.

[164] Rana Sabra Ben-Omar, *L'évolution de la pensée récente de l'Eglise catholique à la rencontre des religions depuis le Concile Vatican II*, Thèse de doctorat en histoire des religions, Lille 3, Octobre 1999.

[165] Pour plus de détails, voir la récente publication de Bernard SESBOÛE, *Hors de l'Eglise pas de salut. Histoire d'une formule et problème d'interprétation*, Desclée de Brouer, 2004. *Après avoir replacé cette formule dans son contexte historique, l'auteur propose une autre formule qui va dans la ligne des débats actuels autour du pluralisme religieux : « Le salut par l'Eglise ».*

[166] Voir Louis DEROUSSEAUX, *op.cit.*, module 211/1994.

[167] Voir *Dictionnaire encyclopédie 2*, Larousse, sélection du reader's, Brepols, 1994, p. 1744.

[168] Louis Derousseaux, *Ibidem*

[169] Voir *Ibidem* mod. 211

[170] N.A. n°1. Nous voudrions aussi noter que déjà dans la bulle d'indication du Concile Vatican II, « *Humanae Salutis* » publiée le 25 décembre 1961, le pape Jean XXIII déclarait : « *L'Eglise, aujourd'hui, assiste à une grave crise de la société humaine qui va vers d'importants changements. Tandis que l'humanité est au tournant d'une ère nouvelle, de vastes tâches attendant l'Eglise, comme ce fut le cas à chaque époque difficile. Ce qui lui est demandé maintenant, c'est d'infuser les énergies éternelles, vivifiantes et divines de l'Evangile dans les veines du monde moderne ; ce monde qui est fier de ses dernières conquêtes techniques et scientifiques, mais qui subit les conséquences d'un ordre temporel que certains ont voulu réorganiser en faisant abstraction de Dieu* ».

[171] REY-MERMEY Th, *op. cit.*, p. 390

[172] Dans la liturgie du Vendredi Saint, la prière, avant le pontificat de Jean XXIII disait ceci : « Prions pour les juifs perfides : que le Seigneur notre Dieu ôte le voile de leurs cœurs afin qu'ils reconnaissent avec nous Jésus Christ notre Seigneur : ' Dieu éternel et tout puissant, tu n'exclus pas de ta miséricorde la traîtresse des juifs ; écoute nos prières en faveur de ce peuple aveuglé, afin qu'il reconnaisse la lumière de ta Vérité, le Christ, et qu'il soit libéré de ses ténèbres. Amen' » Depuis Jean XXIII, elle dit ceci : « Prions pour les juifs à qui Dieu a parlé en premier : qu'ils progressent dans l'amour de son Nom et la fidélité à son alliance : ' Dieu éternel et tout puissant, toi qui as choisi Abraham et sa descendance pour en faire les fils de ta promesse, conduis à la plénitude de la Rédemption le premier Peuple de l'alliance, comme ton Eglise t'en supplie. Amen' » Parmi les raisons qui ont le plus motivé Jean XXII à faire rédiger un projet de '*Decretum de Judaeis*', il faudra noter le rôle joué par l'historien français Jules Isaac (un Juif) qui avait eu plusieurs entretiens avec le pape dont il s'était fait un ami.

[173] L. Derousseaux, *op.cit.*, p. 12

[174] Th. Rey-Mermet, *op.cit.*, p. 376

[175] L. Derousseaux, *op.cit.*, p. 13

[176] \* **les Constitutions** sont les condensés de la doctrine officielle de l'Eglise.